

V3_Fév25

Agir après le diagnostic RSE - SURE

Présentation

Après le diagnostic SURE, place à l'action ! 

Vous êtes convaincu que la **RSE est un levier clé** pour votre activité et que, même en tant qu'entrepreneur-e, vous pouvez agir pour améliorer vos pratiques sociales et environnementales.

 **Intégrer la RSE à son modèle économique**, ce n'est pas une contrainte supplémentaire, mais une opportunité ! C'est mieux comprendre votre impact (positif et négatif), anticiper les défis à moyen et long terme et gagner en sérénité dans votre gestion.

- Vous avez réalisé votre diagnostic SURE.
- Vous avez identifié des axes d'amélioration et de nouvelles pistes d'action.
- Vous avez plein d'idées... mais ne savez pas par où commencer.

◆ **Cet atelier collectif est fait pour vous !** ◆

En échangeant avec d'autres entrepreneur-es, vous pourrez partager vos réflexions, vous inspirer d'expériences variées et affiner vos priorités.

 **Objectif : repartir avec un plan clair et actionnable !**

À la fin de cette journée, vous aurez identifié **3 à 5 actions concrètes** et saurez **exactement comment les mettre en œuvre**.

 **Rejoignez-nous pour passer de l'intention à l'action !**

Prérequis

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Evaluation

- Recueil des attentes à l'entrée en formation permet d'adapter les ressources pédagogiques et le déroulement du parcours de formation.
- Évaluation qualitative à chaud en fin de formation

Tarif

50 € HT / jour

Lieux et dates

à indiquer pour chaque session

Accessibilité

Nombre de sessions dans l'année

Les personnes en situations de handicap ou présentant des troubles des apprentissages sont invitées à prendre contact avec notre référente afin de construire ensemble des conditions de prise en charge adaptées.

Formateur.trice

Claire de Hauteclocque claire.dehauteclocque@gmail.com

Inscription

<https://co-actions.coop/formez-vous/agenda-des-formations/>



+ d'info : formation@co-actions.coop
Référente handicap / 05 56 65 49 56